

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	LORIS I.V.
Autres moyens d'identification	Catégorie de produit 106-00
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Antiseptique (contenant environ 28-38 % d'eau) / Emballage scellée incluant moins de 10 mL d'alcool
Identificateur du fournisseur initial	Lernapharm (Loris) Inc., 2323 Halpern, St-Laurent (Montreal) Québec, Canada H4S 1S3 Telephone: 514-331-4634
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)
Liquides inflammables (Catégorie 2) Irritation cutanée (Catégorie 3) Irritation oculaire (Catégorie 2A) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central
Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241

Utiliser d'outils ne produisant pas d'étincelles. P242 Utiliser du matériel antidéflagrant. P243 Prendre des mesures contre les décharges statiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage

après manipulation. P271 Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter un équipement de protection des

mains/des yeux/du visage. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans

une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P370 + P378 En cas

d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction. P403 + P233 + P235 Stocker dans un

endroit frais/bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le

contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun
------------------------------	-------

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Isopropanol	67-63-0	60-70
Chlorhexidine digluconate	18472-51-0	2

* Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.
Voie cutanée	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15-20). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie			
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)			
Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.			
Agents extincteurs appropriés et inappropriés			
En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction.			
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers			
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.			
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel			
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence			
Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).			
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage			
Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.			
Section 7. Manutention et stockage			
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention			
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser le produit seulement dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Voir aussi Section 8.			
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités			
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10).			
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle			
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition: CAS 67-63-0 – ACGIH – TLV-TWA 200 ppm & TLV-STEL 400 ppm & PEL-TWA 400 ppm. CAS 18472-51-0 aucune.			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Système de ventilation général normalement adéquat. S'assurer que les douches oculaires sont près du poste de travail.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Aucune protection respiratoire n'est requise avec une ventilation adéquate dans des conditions normales d'utilisation. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur		Liquide légèrement rouge	
Odeur		Tension de vapeur	
Alcool		Non disponible	
Seuil olfactif		Densité de vapeur	
Non disponible		Plus lourde que l'air	
pH		Densité relative	
5-8		0,872-0,887	
Point de fusion/congélation		Solubilité	
Non disponible		Soluble	
Point initial/domaine d'ébullition		Coefficient de partage n-octanol/eau	
80°C		Non disponible	
Point d'éclair		Température d'auto-inflammation	
13°C		Non disponible	
Point d'éclair		Température de décomposition	
13°C		Non disponible	
Taux d'évaporation		Viscosité	
Non disponible		< 5 mm ² /s @ 20°C	
Inflammabilité (solides et gaz)		COV	
Non disponible		Non disponible	
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité		Autre	
2,0 % – 12,0 %		Aucune connue	
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Stabilité chimique			
Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.			
Risque de réactions dangereuses			
Accumulation de vapeurs inflammables/explosives.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures contre les décharges statiques.			
Matériaux incompatibles			
Matières comburantes; acides; etc.			

Produits de décomposition dangereux	
Aucun connu	
Section 11. Données toxicologiques	
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)	
Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une légère irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	
Irritation cutanée, rougeurs, douleurs; Irritation des yeux, rougeurs, larmoiements; Irritation des voies respiratoires, toux, souffle court, étourdissements, somnolence, nausées et maux de tête, etc...	
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)	
Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Système nerveux central; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Peu probable mais possible. Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.	
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)	
CAS 67-63-0 DL ₅₀ Oral - Rat - 4720 mg/kg; CL ₅₀ Inhalation - Rat - 4 h – 17000 ppm; DL ₅₀ Dermale – Lapin - 12890 mg/kg CAS 18472-51-0 aucune ETA non disponible dans ce document.	
Section 12. Données écologiques	
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)	
Aucune donnée disponible pour ce produit. CAS 67-63-0 Toxicité pour les poissons CL ₅₀ - Pimephales promelas (tête de boule) 9640 mg/l 96 h; Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques CL ₅₀ - Daphnia magna (Grande daphnie) - 5102 mg/l 24 h; Immobilisation EC50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 6851 mg/l 24 h Toxicité pour les algues: EC50 - Desmodesmus subspicatus (algue verte) - > 2000 mg/l - 72 h EC50 - Algue - > 1000 mg/l - 24 h; CAS 18472-51-0 aucune donnée disponible.	
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Autres effets nocifs	Aucune donnée disponible
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
NON RÉGLEMENTÉ selon la disposition particulière 56 en quantité de moins de 10 mL UN3175; SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol, Isopropanol); Classe 4.1; GE II	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
NOT REGULATED as per special provision 216 in quantity of less than 10 mL UN3175; SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol, Isopropanol); Class 4.1; PG II	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
NOT REGULATED as per special provision A46 in quantity of less than 10 mL UN3175; SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol, Isopropanol); Class 4.1; PG II	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Peut aussi être expédié comme NON RÉGLEMENTÉ conformément aux dispositions particulières du TMD-IMDG-IATA.
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Aucun
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Possible
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Consulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
Aucune	

Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 22 août 2018 version 2
Corrections	Section 1; 3; 4; 7; 8; 12; 14;
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.	